FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY DU MARDI 26 MAI 2026

Au siège de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby - Salle Gérard KROTOFF
9, rue Omer Talon 75011 Paris

Validé lors du Comité Directeur du 3 septembre 2026

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Thierry ALLIESSE, Jérôme BOUSQUET, Bruno CARRERE, Jean-Pierre CATHERINE, Stéphane CHARTIER, Thierry CHEVALIER, Sandrine CLARY, Alain COLLAS, Georges COUDANE, Michel DESFRERES, Bertrand DETOUILLON, Séverine DRUART, Yves DUBUC, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Jean-Claude GRECO, Marc-Henri KUGLER, Laurent LAGUERRE, Michel LAUNAY, Peter MACNAUGHTON, Olivier NARBEBURU, Valérie PHILIPPE, Pierre SALLENAVE, Abdelhamid TAMARAT, Alain TRONQUET, Sylvie VISSEAUX.

Excusés :
Stéphane BENOIT, Cindy BRUGNON, Marie DELAS, Jean-Loup DUJARDIN, Caroline GRONDIN TRAN, Nicolas JUBIN, Sabine LARCHER, Thomas LE GRAND, Jérémie LEBRETON, Yann MARIN, Serge MORONVALLE, Vincent PUBERT, Jérôme REMY, Lionel RORET.

Membres de droit

Présents :
Lionel GARRIGUE (CD 78), Jean-Luc PUSSACQ (CD 93), Christophe RENAULD (CD 92), Michel TASTET (CD 91), Laurent ZIMMERMANN (CD 77).

Excusé :
Xavier DOMECQ (CD 95), Bernard FAVAREL (CD 94), Anne SAMPERMANS (CD 75).

MEMBRES ASSOCIES :

Présents :
Franck CIBOIS, Bruno FICHE, Francis JOUBERTON, Jean-Luc LOPEZ.

INVITES :

Présent :
Corinne BERNOIS

Excusés :
Nicolas GESTAS, Jean-Daniel SIMONET.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Le mardi 26 mai 2026, à 19 heures, les membres du Comité Directeur se sont réunis en présentiel au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby, sur convocation écrite faite par le Président en date du 12 mai 2026.

Le quorum étant atteint, 31 membres présents sur 48, le Comité Directeur peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 12 mai 2026
3. Actualités régionales
4. Présentation et approbation du Plan de Développement du Rugby Francilien.
5. Présentation et approbation du Règlement Financier 2026/2027.
6. Présentation et approbation du Budget Prévisionnel 2026/2027.
7. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Thierry ALLIESSE.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Thierry ALLIESSE salue l'ensemble des participants et signale que le contrat avec 11Teamssport a été signé aujourd'hui dans les locaux parisiens d'Adidas.

Ce partenariat prévoit la mise à disposition d'une offre équipements accessible à l'ensemble des licenciés franciliens. Un dispositif de remises est instauré, accompagné d'un mécanisme de commission mensuelle au bénéfice des clubs ou de la Ligue selon les modalités contractuelles retenues.

Ensuite, il rappelle les principaux enjeux de la période, notamment dans un contexte économique et structurel exigeant pour la Ligue et les clubs franciliens.

Le Président propose d'aborder l'ordre du jour.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 12 MAI 2026

Thierry ALLIESSE soumet à l'approbation des membres du Comité Directeur le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 12 mai 2026.

Les membres du Comité Directeur approuvent le procès-verbal du Comité Directeur du 12 mai 2026 à l'unanimité

III – ACTUALITES REGIONALES

Laurent LAGUERRE intervient concernant l'utilisation et les communications publiées sur les groupes WhatsApp de la Ligue qui ne doit rester qu'un simple outil de communication entre nous.

Etant donné l'importance des sujets à l'ordre du jour, le Président propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

IV. - PRESENTATION ET APPROBATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU RUGBY FRANCILIEN

Suite à la présentation lors du Comité Directeur du 12 mai dernier, les échanges mettent en évidence un consensus sur la nécessité de relancer la dynamique du rugby francilien. Toutefois, plusieurs réserves sont exprimées :

- Manque de lisibilité et de maturité du projet présenté ;
- Niveau jugé élevé de la contribution financière envisagée ;
- Contexte économique difficile pour les clubs ;
- Nécessité de renforcer la communication auprès des familles.

Les orientations dégagées privilégient :

- Le développement du rugby scolaire et des écoles de rugby ;
- L'accompagnement des clubs en difficulté ;
- Le renforcement de la formation des éducateurs ;
- Le maintien et la valorisation des labels.

En conséquence, il est décidé de ne pas mettre en œuvre de contribution financière supplémentaire immédiate et de constituer un groupe de travail élargi afin de co-construire une feuille de route partagée.

De ce fait, le Secrétaire Général, Thierry CHEVALIER, soumet au Comité Directeur la proposition ci-dessous de modification de l'ordre du jour de l'AGO du 13 juin prochain.

1. Ouverture de la 25ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Intervention des personnalités présentes
3. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs
4. Allocution du Président
5. Lecture du Rapport Moral 2025/2026 présenté par le Secrétaire Général
6. Approbation du Rapport Moral
7. Présentation du Budget Prévisionnel 2026/2027 intégrant le Règlement Financier par le Trésorier Général
8. Approbation du Budget Prévisionnel
9. Election partielle d'un membre du Comité Directeur
10. Présentation des orientations du projet de relance du Rugby Francilien
11. Remise des Médailles Fédérales et Régionales
12. Clôture de la 25ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

V. – PRESENTATION ET APPROBATION DU REGLEMENT FINANCIER 2026/2027
ET
VI – PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026/2027

Le Président propose de regrouper les points V et VI de l'ordre du jour et aucun membre du Comité Directeur ne s'y oppose.

Après une introduction du Président, le Trésorier Général, Michel LAUNAY présente le projet de Règlement Financier pour la saison 2026/2027 *(voir document joint en annexe 1)* et le budget prévisionnel 2026/2027 de la Ligue *(voir document joint en annexe 2)*.

Contexte financier général
Il est rappelé que la Ligue connaît depuis plusieurs exercices une situation déficitaire. Malgré l'impact des amortissements liés aux investissements réalisés, le déficit est considéré comme structurel. Le risque évoqué est celui d'un épuisement progressif des fonds propres si aucune mesure corrective n'est prise.

Le budget présenté a donc été construit avec un objectif d'équilibre financier et de préservation de la pérennité de la Ligue.

Méthodologie d'élaboration du budget
Chaque Pôle a présenté ses besoins budgétaires. Le rapprochement initial des recettes et dépenses a fait apparaître un déficit d'environ 500 000 €. Une phase d'arbitrage a ensuite été menée afin d'identifier les dépenses indispensables, celles pouvant être réduites ainsi que les sources potentielles de recettes complémentaires.

Mesures de redressement proposées
Les principales mesures concernent :

- la hausse des frais de mutation selon les niveaux de compétition ;
- l'augmentation de 5 € des cartons jaunes ;
- la mise en place d'une tarification proportionnelle de la billetterie à hauteur de 10 % ;
- la révision de plusieurs tarifs de formation ;
- une contribution exceptionnelle de 4 € par licencié ;
- le renforcement du respect des délais de dépôt des dossiers de rassemblement avec une pénalité ramenée à 200 €.

Le Trésorier Général explique que ces différentes mesures permettent de présenter un budget à l'équilibre.

Débat sur les mutations
Plusieurs participants ont estimé que les mutations devaient conserver un caractère exceptionnel. Les augmentations proposées visent à responsabiliser les clubs réalisant un nombre important de mutations et à limiter les effets déstabilisateurs sur les clubs d'origine. La progressivité des tarifs a été justifiée par le niveau de compétition concerné.

Débat sur les cartons jaunes
Les échanges ont montré que la précédente hausse n'avait pas permis de réduire le nombre de sanctions disciplinaires. Plusieurs intervenants ont toutefois observé que l'effet dissuasif restait limité, notamment chez les jeunes joueurs qui ignorent souvent le coût supporté par leur club.

Billetterie et formations
Les élus ont soutenu une tarification plus équitable de la billetterie en fonction du prix du billet. Concernant les formations, la réactualisation des tarifs vise essentiellement à couvrir les coûts réels de formation tout en encourageant des parcours plus rapides pour les éducateurs.

Contribution de 4 € par licencié
Cette mesure a constitué le principal sujet de débat. Plusieurs membres ont demandé davantage d'explications sur la trajectoire financière, l'utilisation des fonds et les garanties permettant d'éviter une reconduction permanente de cette contribution. Il a été rappelé que cette mesure permettait d'atteindre l'équilibre budgétaire et qu'elle pourrait être réduite si de nouvelles recettes étaient identifiées.

Présentation des recettes et des dépenses
La baisse des subventions publiques et fédérales a été largement commentée. Les recettes prévisionnelles diminuent globalement tandis que plusieurs sources d'aides se réduisent fortement. En parallèle, des économies ont été intégrées sur les charges de fonctionnement et surtout sur la masse salariale.

Masse salariale et organisation
Les débats ont également porté sur le poids de la masse salariale, jugé supérieur à la moyenne observée dans les autres ligues.

Les responsables ont indiqué qu'aucune augmentation salariale n'était prévue hors obligations conventionnelles. Les économies s'appuient notamment sur la réduction du nombre d'apprentis, certains non-remplacements à venir et une réorganisation interne. Il a été rappelé que la professionnalisation progressive de certaines missions avait compensé au fil des années la diminution de l'engagement bénévole régulier.

Observations et demandes des membres
Plusieurs participants ont demandé davantage de visibilité sur les arbitrages réalisés, une comparaison entre budgets et réalisations, ainsi qu'un pilotage financier plus fréquent. La mise en place d'outils de suivi trimestriels a été évoquée afin d'améliorer l'anticipation et la transparence.

Perspectives stratégiques
Les échanges ont élargi la réflexion à l'avenir du rugby francilien, au financement du sport, à la baisse potentielle des aides publiques, à l'universalité de la pratique sportive et à la nécessité de maintenir des actions de développement tout en maîtrisant les coûts.

Conclusion et décision
Il a été réaffirmé que les mesures proposées étaient le résultat d'un arbitrage difficile mais nécessaire.

Suite à cette présentation et aux discussions, le Président soumet le projet de Règlement Financier et de budget de la Ligue pour la saison 2026/2027 à la validation du Comité Directeur.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité le Règlement Financier et le Budget de la Ligue pour la saison 2026/2027.

VII – QUESTION(S) DIVERSE(S)

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures 56.

Fait à Paris, le 26 mai 2026.

Le Président



Thierry ALLIESSE

Le Secrétaire Général



Thierry CHEVALIER

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 1

Projet de Règlement Financier pour la saison 2026/2027

Présentation de Michel LAUNAY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

REGLEMENT FINANCIER DE LA LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY SAISON 2026/2027

CONDITIONS PARTICULIERES AUX DISPOSITIONS FINANCIERES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

(Titres V et VI des Règlements Généraux)

A valider lors du Comité Directeur du 26 mai 2026

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby
9 rue Omer Talon 75011 Paris – Téléphone : 01 43 42 51 51 – Mail : ligue@idfrugby.fr
www.ligueidf.ffr.fr - N° SIRET : 834 397 051 00022 – Code APE 9319Z – N° Organisme de Formation : 11756037475

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

Gestion Administrative

Provision licences assurances	Page 3
Provision frais d'arbitrage	Page 3
Cotisations des associations	Page 4
Droits d'engagement des équipes	Page 4
Coûts des mutations	Page 5
Autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association	Page 5
Prestations demandées aux Comités Départementaux et aux Clubs	Page 5
Billetterie	Page 6
Service Civique	Page 6
Retour des boucliers	Page 6
Cotisation des partenaires	Page 6
Disposition Particulière et Permanente	Page 6

Gestion Sportive

Frais de déplacement des officiels de match	Page 7
Barème disciplinaire	Page 9
Formation des éducateurs / entraîneurs	Page 10
Formation des arbitres	Page 10

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Gestion Administrative

1 – Provision licences assurances

Les clubs qui n'ont pas une équipe Une (masculine ou féminine) au niveau fédéral sont tenus de verser à la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby [LIFR], en début de saison, une provision à valoir sur le montant des licences assurances validées, par la FFR.

Ce montant est de 50 % du total des licences de la saison 2025/2026 (saison N-1).

Cette provision devant être réglée par chèque, celui-ci sera remis à l'encaissement à partir du 1er février 2027.

2 – Provision frais d'arbitrage

Chaque club qui **participe à des compétitions régionales** : féminines (M18 et +18), jeunes (M16 et M19), séniors est tenu de verser à la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby [LIFR], une provision à valoir sur les frais de déplacement des arbitres selon l'échéancier ci-dessous.

Echéancier :

- 1er versement : avant le 15/10/2026
- 2ème versement : avant le 15/12/2026
- 3ème Versement : avant le 15/02/2027

Montant de chaque versement :

- Clubs Fédéraux : **500 €**
- Clubs Régionaux : **700 €**

Ces versements doivent être effectués, **exclusivement**, par virement selon le RIB ci-dessous.

SOCIETE GENERALE — RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE
9 RUE OMER TALON
75011 PARIS

SAINT DENIS (04025)

Identification nationale (RIB)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30003	04025	00050413800	35

IBAN FR76 3000 3040 2500 0504 1380 035

SOGEFRPP

Règlement financier de la LIFR 2026/2027 à valider lors du Comité Directeur du 26/05/2026

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

3 - Cotisation des associations

La participation des associations au fonctionnement de la LIFR est fixée comme suit :

	Club	Club uniquement « Rugby Loisir » et « Rugby à 7 »
Cotisation annuelle	**350 €**	**110 €**
Abonnement annuel Bulletin Officiel LIFR	**100 €**	**100 €**
Cotisation « licenciés » *	**4 € / licencié**	**4 € / licencié**

** Le nombre de licenciés pris en compte est celui arrêté au 31 mars*

4 - Droits d'engagement des équipes

Ces droits s'élèvent, concernant les compétitions régionales officielles et challenges à :

150 €	par équipe « **Plus de 18 ans masculins** » engagée
100 €	par équipe de « **Moins de 19 ans masculins** » engagée
100 €	par équipe de « **Moins de 16 ans masculins** » engagée
150 €	par équipe « **Plus de 18 ans féminines** » engagée
100 €	par équipe « **Moins de 18 ans Féminines** » engagée
50 €	par « **École de Rugby** » engagée
60 €	par équipe « **Rugby Loisir +** » engagée

Dans le cas d'un rassemblement, c'est le club support qui est débité des frais ci-dessus.

Le dossier de demande de rassemblement complet devra être adressé à la LIFR au plus tard :

- **Le 15 juillet 2026** pour les demandes de rassemblements à l'identique de la saison 2025-2026.
- **Le 31 juillet 2026** pour les autres rassemblements.

Toute demande déposée au-delà de la date ci-dessus ou incomplet fera l'objet d'une tarification supplémentaire de 200 € sur les frais d'engagement, en cas de rassemblement validé par la LIFR.

Par ailleurs, les frais d'inscription à un tournoi « Rugby Loisir Sans Plaquage » (Coupe et Féria) organisé par la LIFR sont de **40 € par équipe** au profit du club organisateur.

Concernant les compétitions de rugby à 7 et les clubs, hors Ile-de-France, les droits d'engagement font l'objet d'une convention et/ou d'un cahier des charges spécifiques.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

5 – Coût des mutations

Le coût des mutations pour la saison 2026/2027 sera le suivant :

Compétitions	Montant Total	Dont part FFR	Dont part LIFR
1ère Division Professionnelle - TOP 14 2ème Division Professionnelle - PRO D2	**254 €**	174 €	80 €
Nationale Nationale 2 1ère Division Fédérale Elite 1 Féminine Elite 2 Féminine	**147 €**	87 €	60 €
2ème Division Fédérale 3ème Division Fédérale Fédérale Féminine 1 Fédérale Féminine 2	**115 €**	65 €	50 €
Régionale 1 Régionale 2 Régionale 3 Féminines Régionale à X	**84 €**	44 €	40 €
Ecoles de Rugby	**15 €**		15 €

6 – Autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association

Pour la gestion des autorisations de jouer dans une seconde association, la LIFR applique, sur chaque demande des frais de gestion de **10 €** sauf pour les féminines.

7 – Prestations demandées aux Comités Départementaux et aux Clubs

Dans le cadre de l'activité de la Ligue Régionale, il est demandé aux Comités Départementaux et aux Clubs d'assurer certaines prestations.

Pour la réalisation de ces prestations, hors Cahier des Charges spécifique, la Ligue Régionale accordera une aide **maximale par personne** de :

Forfait journalier comprenant : • Mise à disposition des installations • Accueil café, collation • Repas du midi	**20 €**
Forfait ½ journée comprenant : • Mise à disposition des installations • Accueil café	**5 €**
Repas sportif (y compris réunion des officiels de match)	**20 €**
Collation	**5 €**
Repas dirigeants	**35 €**

Règlement financier de la LIFR 2026/2027 à valider lors du Comité Directeur du 26/05/2026

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les factures des Clubs et Comité Départementaux devront être transmises à financier@idfrugby.fr dans un délai maximum d'un mois à partir de la date de l'évènement pour être réglées.

8 – Billetterie

Pour les matches internationaux et rencontres de phase finale de TOP 14, la LIFR applique, dès la réservation, sur chaque place vendue des frais de gestion de 10 % du prix du billet.

9 – Service Civique

Pour la gestion des Services Civiques, la LIFR applique, sur chaque contrat des frais de gestion de **20 € par mois**.

10 – Retour des boucliers de Champions Régionaux

Les clubs Champions Régionaux devront retourner le bouclier au Siège de la LIFR au minimum 1 mois avant la date de la finale de la saison suivante.

En cas de retard de l'envoi du bouclier, une somme de **500 €** sera débitée au club fautif.

En cas de dégradation du bouclier, une somme de **700 €** sera débitée au club fautif.

En cas de perte du bouclier, une somme de **1 000 €** sera débitée au club fautif.

11 – Cotisation Partenaires

	1ère année	Années suivantes
Cotisation annuelle	**500 €**	**1 000 €**

12 - Disposition particulière et permanente

Le Comité Directeur ou le Bureau de la LIFR pourront prendre toutes décisions qu'ils jugeront conformes à l'intérêt général du Rugby, sur toutes les dispositions financières qui seront soumises à son examen et qui ne se trouveraient pas expressément prévues au présent règlement.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Gestion Sportive

1 - Frais des officiels de match

Les frais des officiels de match comprennent :

- Les frais de trajet
- Une indemnité représentative de frais divers

Les fiches de frais devront être transmises à frais-officiels@idfrugby.fr dans un délai maximum d'un mois pour être réglées.

Remarque : Les officiels de match doivent respecter les modalités de l'article 617-14 des Règlements Généraux de la FFR concernant la déclaration des indemnités représentatives de frais.

a) Les Frais de trajet

L'indemnité kilométrique de transport est fixée à :

- **0,45 € / km**, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus (Les kilomètres sont déterminés selon la référence internet : www.viamichelin.fr - itinéraire le plus rapide).
- Remboursement des frais d'autoroute sur présentation des tickets quittance

Pour les supervisions (Arbitres et Représentants Fédéraux) hors territoire de la Ligue Régionale, les kilomètres sont plafonnés à 400 km (aller-retour), le co-voiturage est à privilégier.

b) Les indemnités représentatives de frais divers

Pour les Championnats, Challenges et Trophées Régionaux (matchs secs)

Arbitre	**70 €**
Arbitre Assistant	**60 €**
Superviseur	**50 €**
Coach, Coordinateur et Conseiller en Arbitrage	**50 €**
Représentant Fédéral	**60 €**
Evaluateur RF	**50 €**
Délégué Sécurité	**50 €**

Pour les matches amicaux (matchs secs)

Arbitre	**50 €**
Arbitre Assistant	**50 €**

Pour les autres compétitions régionales (plateaux, tournois, ...)

Arbitre	**75 €**
Coordinateur	**50 €**

Règlement financier de la LIFR 2026/2027 à valider lors du Comité Directeur du 26/05/2026

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Pour les écoles de rugby

Représentant Départemental	**50 €**

c) Le mode de paiement

Le paiement des frais (frais de trajet + indemnité représentative de frais divers) sera effectué suivant le tableau ci-dessous (hors Cahier des Charges Spécifique) :

	Arbitres	Arbitre Assistant	Superviseurs	Coachs, Coordinateurs et Conseillers en Arbitrage
Championnats régionaux	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association recevant.	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association demandeuse ou par l'association sous le coup d'une sanction.	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement.	
Tournois	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association recevant.			
Plateaux à 7, Xrugby à 7 et à X	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association recevant.			
Matchs amicaux	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association recevant.			
Matchs des phases finales (y compris la Finale) des Championnats régionaux, Challenges et Trophées sur le terrain d'un des 2 clubs (matchs secs)	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association recevant.	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités par la Ligue Régionale à 50 % à chaque club.		
Matchs des phases finales (hors la Finale) des Championnats régionaux, Challenges et Trophées sur terrain neutre (matchs secs)	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités par la Ligue Régionale à 50 % à chaque club.			
Matchs des Finales des Championnats régionaux, Challenges et Coupes régionales sur terrain neutre (matchs secs)	Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement.			

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Concernant les frais qui seront débités aux clubs (qui apparaitront sur le relevé du club à la Ligue), il sera demandé par versement bimensuel une provision pour couvrir ces frais (Cf Gestion administrative > Paragraphe Provision frais d'arbitrage).

*d) **Représentants Fédéraux et Délégués Sécurité :***

Leurs frais sont réglés par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement.

Ces frais, après règlement par la Ligue, sont imputés :

- Au(x) club(s) demandeur(s) ou suite à une décision du Conseil Régional de Discipline.
- Au club recevant pour les compétitions régionales sauf les finales régionales sur terrain neutre.
- Au club recevant pour les rencontres des compétitions jeunes nationales (Crabos, Alamercery, Gaudermen, National U16 et National U18).

*e) **Représentants Départementaux « Ecole de Rugby » :***

Leurs indemnités forfaitaires sont réglées par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement.

Elles sont imputées à 50 % au Comité Départemental du club organisant le plateau et le solde reste à la charge de la LIFR.

2 – Barème disciplinaire

1er et 2ème carton jaune (hors même rencontre)	**15 €**
2ème carton jaune au cours de la même rencontre pour la même personne inscrite sur la feuille de match	**150 €**
3ème carton jaune pour la même personne dans des rencontres différentes au cours de la saison 2026/2027	**150 €**

Les autres montants appliqués sont ceux définis dans le règlement et barèmes disciplinaire de la FFR (Titre V).

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

3 - Formation des éducateurs / entraîneurs

Pour la saison 2025/2026, les frais d'inscription aux formations (montant Net de TVA) sont les suivants :

		Si l'éducateur fait sa formation en 2 ans	Si l'éducateur fait sa formation en 3 ans
Module d'accompagnateur	**150 €**		
Brevet Fédéral Rugby à 5 N1	**150 €**	**+ 50 €**	**+ 50 €**
Brevet Fédéral Baby Rugby	**150 €**	**+ 50 €**	**+ 50 €**
Brevet Fédéral Initiation/Découverte	**350 €**	**+ 100 €**	**+ 100 €**
Brevet Fédéral Développement	**350 €**	**+ 100 €**	**+ 100 €**
Brevet Fédéral Perfectionnement	**350 €**	**+ 100 €**	**+ 100 €**
Brevet Fédéral Optimisation	**350 €**	**+ 100 €**	**+ 100 €**
Brevet Fédéral « STAPS »	**150 €**		
Recyclage Brevet Fédéral et Certificat	**150 €**		
VAEF Brevet Fédéral	**150 €**		
Certification de Qualification Professionnel (CQP)	**2 300 €**		
VAEF CQP	**150 €**		
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)	**8 700 €**		
Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV » (DEJEPS)	**9 420 €**		

4 - Formation des arbitres

Pour la saison 2026/2027, les frais d'inscription aux formations d'arbitre, applicable à tous les clubs soumis ou non à une obligation relatée dans la charte de l'arbitrage, sont les suivants :

Formation ACF : 1 arbitre du Club	**300 € par arbitre**
Formation ACF : 2 arbitres du Club	**200 € par arbitre**
Formation ACF : au-delà de 2 arbitres du Club	**150 € par arbitre**

ACF = Arbitre en Cours de Formation

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 2

Projet de Budget de la Ligue pour la saison 2026/2027

Présentation de Michel LAUNAY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BUDGET 2026/2027

COMITÉ DIRECTEUR DU MARDI 26 MAI 2026

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LES RECETTES

BUDGET 2026/2027

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Subventions Fédération Française de Rugby

	2025/2026	2026/2027
Plan d'Orientation Stratégique (part fixe)	410 783	410 783
Plan d'Orientation Stratégique (part variable)	206 069	206 069
Plan d'Orientation Stratégique (Emploi)	50 000	50 000
Prise en charge salaires CTC	789 200	823 930
Prise en charge salaire APER Brétigny	45 000	0
Frais de mutations (part FFR)	32 000	28 000
Autres	18 000	11 501
TOTAL	1 551 052	1 530 283

Aides Fédération Française de Rugby

	2025/2026	2026/2027
Académies Pôles Espoirs	29 600	23 300
Académies Pôles Espoirs (Aide aux familles)	21 950	12 000
Autres	18 000	15 000
TOTAL	69 550	50 300

Autres Subventions

	2025/2026	2026/2027
Agence Nationale du Sport (ANS) - Développement	50 661	37 000
Agence Nationale du Sport (ANS) – Plan Sport Emploi	12 000	12 000
Agence Nationale du Sport (ANS) – Impact 2024	45 000	56 000
DRAJES	40 000	10 500
Conseil Régional d'Ile-de-France - Développement	77 000	77 000
Conseil Régional d'Ile-de-France - Formation	34 000	34 000
Conseil Régional d'Ile-de-France – Exceptionnelle	71 000	0
Métropole du Grand Paris	20 000	0
Taxe d'apprentissage	30 000	15 000
ANRT	0	14 000
Aide apprentis	68 000	10 000
TOTAL	447 661	265 500

Autres Recettes

	2025/2026	2026/2027
Formation	576 465	618 365
Billetterie matches	24 500	34 000
Partenariat et mécénat	277 500	82 275
Cotisation « Clubs Ile-de-France »	51 680	45 000
Cotisation « Clubs hors Ile-de-France »	1 050	1 000
Cotisation « licenciés »	0	152 000
Bulletin Officiel (Clubs)	16 000	16 000
Frais de mutation (part Club)	38 075	95 000
Indemnité de formation	70 000	70 000
Double licence	10 000	10 000
Participations diverses (AG, R5, R7,..)	31 850	0
Engagements des équipes (Clubs)	41 800	53 300
Participations des Clubs – QPV	29 600	0
Commissions régaliennes (Clubs)	129 000	140 500

Autres Recettes (suite)

	2025/2026	2026/2027
Inscriptions ACF	9 000	12 000
Business Club	3 000	0
Loyers reçus (CD 75)	6 600	6 900
Frais de gestion des minibus	5 257	0
Comités Départementaux		13 600
Job Dating		32 000
TOTAL	1 316 120	1 381 940

Produits Financiers

	2025/2026	2026/2027
Produits Financiers	15 000	17 800
TOTAL	15 000	17 800

Total des produits

	2025/2026	2026/2027
Vente de produits	214 275	229 565
Subventions	1 998 713	1 795 783
Autres produits de gestion courante	1 176 652	1 202 675
Produits Financiers	15 000	17 800
Produits exceptionnels	0	17 500
TOTAL	3 404 640	3 263 323

LES DEPENSES

BUDGET 2026/2027

	2025/2026	2026/2027
ACHATS		
• Prestations de services	**0**	**650**
• Achat non stocké	**8 250**	**5 665**
• Fournitures non stockables (eau, électricité, ...)	**7 500**	**6 955**
• Fournitures d'entretien et équipement	**4 000**	**5 315**
• Autres fournitures (administratives, petit équipement administratif, produits médicaux, ...)	**103 637**	**118 498**
TOTAL	127 387	141 163
SERVICES EXTERIEURS		
• Locations (immobilières, installations, ...)	**107 233**	**93 656**
• Entretiens et réparations (charges locatives, maintenance matériel, entretien locaux, ...)	**98 112**	**79 937**
• Assurances	**10 088**	**7 817**
• Documentations / Communication / Publications	**1 100**	**1 500**
• Sous traitance	**51 100**	**61 995**
• Divers	**0**	**20276**
TOTAL	267 633	244 905

	2025/2026	2026/2027
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
• Rémunérations intermédiaires et honoraires	175 610	301 969
• Publicité	3 400	5 282
• Déplacements, missions et réceptions (sportifs dont CTC, administratifs, officiels de match, stages, formation, convivialité arbitres, ...)	432 578	488 779
• Frais postaux et télécommunications	23 616	21 771
• Autres (services bancaires, cotisations, ...)	2 850	6 760
TOTAL	638 054	820 301
IMPOTS ET TAXES		
• Taxes sur les salaires	80 142	75 000
• Taxes foncières	6 500	8 030
• Formation professionnelle	18 000	14 300
TOTAL	104 642	97 330

	2025/2026	2026/2027
CHARGES DE PERSONNELS		
• Rémunérations	1 273 531	1 080 898
• Charges sociales	558 001	506 062
• Médecine du travail, formation, navigo, stagiaires, tickets resto...)	75 743	51 916
TOTAL	1 907 274	1 638 875
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
• Subventions versées (APER, Ambassadeurs, Services Civiques, Job dating, CTD CD, ...)	194 050	133 300
• Charges diverses de gestion courante	10 000	8 000
• Formation continue	8 000	8 000
TOTAL	212 050	149 300
CHARGES FINANCIERES	11 600	10 528
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	136 000	156 9200
IMPOTS SUR LES SOCIETES	0	4 000

Total des charges

	2025/2026	2026/2027
Achats	127 387	141 163
Services extérieurs	267 633	244 905
Autres services extérieurs	638 054	820 301
Impôts et taxes	104 642	97 330
Charges de personnel	1 907 274	1 638 875
Autres charges de gestions courantes	212 050	149 300
Charges financières	11 600	10 528
Charges exceptionnelles	0	0
Dotations aux amortissements	136 000	156 920
Impôts sur les sociétés	0	4 000
TOTAL	3 404 640	3 263 323

LE RESULTAT

BUDGET 2026/2027

Le Résultat Prévisionnel

	2025/2026	2026/2027
PRODUITS	3 404 640	3 263 323
CHARGES	3 404 640	3 263 323
RESULTAT	0	0